

Amendement 1**Atidzhe Alieva-Veli**

au nom du groupe Renew

Rapport**A9-0295/2022****Dennis Radtke**Révision de la directive relative au comité d'entreprise européen
2019/2183(INL)**Proposition de résolution****Considérant Y***Proposition de résolution*

Y. considérant qu'il convient d'accompagner les perturbations qu'entraînent pour l'économie et le marché du travail les transformations actuelles, telles que le développement technologique, le passage au numérique, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, les mesures de prévention contre la pandémie de COVID-19 ainsi que le redressement économique et social à la suite de celle-ci, de même que les nouvelles formes d'emploi, parmi lesquelles les plateformes et le télétravail, **d'une révision en profondeur des instruments législatifs et des pratiques de l'Union** afin de répondre aux défis en présence tout en mettant à profit les possibilités offertes par ces transformations;

Amendement

Y. considérant qu'il convient d'accompagner les perturbations qu'entraînent pour l'économie et le marché du travail les transformations actuelles, telles que le développement technologique, le passage au numérique, la transition vers une économie à faibles émissions de carbone, les mesures de prévention contre la pandémie de COVID-19 ainsi que le redressement économique et social à la suite de celle-ci, de même que les nouvelles formes d'emploi, parmi lesquelles les plateformes et le télétravail, **de nouvelles initiatives de l'Union et, le cas échéants, de nouveaux** instruments législatifs afin de répondre aux défis en présence tout en mettant à profit les possibilités offertes par ces transformations;

Or. en

11.1.2023

A9-0295/2

Amendement 2

Atidzhe Alieva-Veli

au nom du groupe Renew

Rapport

A9-0295/2022

Dennis Radtke

Révision de la directive relative au comité d'entreprise européen
2019/2183(INL)

Proposition de résolution

Paragraphe 4

Proposition de résolution

Amendement

4. invite la Commission à soutenir les organisations syndicales européennes et les États membres à soutenir **la plupart des organisations représentatives** des travailleurs **prévues** par la législation ou les pratiques nationales afin **qu'elles** organisent des formations spécialisées sur les droits des CEE pour informer dûment leurs membres sur les fonctions remplies par les CEE, ainsi qu'à allouer des ressources à des campagnes de sensibilisation;

4. invite la Commission à soutenir les organisations syndicales européennes et les États membres à soutenir **les représentants** des travailleurs **prévus** par la législation ou les pratiques nationales afin **qu'ils** organisent des formations spécialisées sur les droits des CEE pour informer dûment leurs membres sur les fonctions remplies par les CEE, ainsi qu'à allouer des ressources à des campagnes de sensibilisation;

Or. en

11.1.2023

A9-0295/3

Amendement 3

Atidzhe Alieva-Veli

au nom du groupe Renew

Rapport

A9-0295/2022

Dennis Radtke

Révision de la directive relative au comité d'entreprise européen
2019/2183(INL)

Proposition de résolution

Paragraphe 13

Proposition de résolution

13. souligne la nécessité pour les membres du CEE d'avoir en temps utile à des informations valables et actualisées concernant tout projet de décision à caractère transnational et insiste sur le fait qu'ils doivent disposer de suffisamment de temps et de ressources pour évaluer, apprécier et examiner les informations reçues avec le concours des experts disponibles; souligne qu'il importe d'assurer une bonne communication et une bonne coopération entre la direction centrale et le CEE, y compris la représentation des travailleurs au sein des conseils d'administration, afin de garantir que les droits des travailleurs à l'information, à la consultation et à la participation soient dûment respectés;

Amendement

13. souligne la nécessité pour les membres du CEE d'avoir en temps utile à des informations valables et actualisées concernant tout projet de décision à caractère transnational, **à conditions que ces informations ne soient pas confidentielles**, et insiste sur le fait qu'ils doivent disposer de suffisamment de temps et de ressources pour évaluer, apprécier et examiner les informations reçues avec le concours des experts disponibles; souligne qu'il importe d'assurer une bonne communication et une bonne coopération entre la direction centrale et le CEE, y compris la représentation des travailleurs au sein des conseils d'administration, afin de garantir que les droits des travailleurs à l'information, à la consultation et à la participation soient dûment respectés;

Or. en

11.1.2023

A9-0295/4

Amendement 4

Atidzhe Alieva-Veli

au nom du groupe Renew

Rapport

Dennis Radtke

Révision de la directive relative au comité d'entreprise européen
2019/2183(INL)

A9-0295/2022

Proposition de résolution

Paragraphe 19

Proposition de résolution

19. regrette qu'au sein de nombreux États membres, les sanctions en cas de non-conformité ne soient pas efficaces, dissuasives ou proportionnées, comme l'exige la directive 2009/38/CE; souligne que les dispositions régissant les sanctions des États membres doivent être renforcées afin d'améliorer le respect de la directive 2009/38/CE, tout en veillant à ce qu'elles n'occasionnent pas de charge pour les entreprises; réitère son appel à la Commission pour qu'elle révise la directive 2009/38/CE en vue **d'introduire** des sanctions efficaces, dissuasives et proportionnées afin d'assurer le respect des règles;

Amendement

19. regrette qu'au sein de nombreux États membres, les sanctions en cas de non-conformité ne soient pas efficaces, dissuasives ou proportionnées, comme l'exige la directive 2009/38/CE; souligne que les dispositions régissant les sanctions des États membres doivent être renforcées afin d'améliorer le respect de la directive 2009/38/CE, tout en veillant à ce qu'elles n'occasionnent pas de charge pour les entreprises; réitère son appel à la Commission pour qu'elle révise la directive 2009/38/CE en vue **de garantir** des sanctions efficaces, dissuasives et proportionnées afin d'assurer le respect des règles;

Or. en